Image not found or type unknown

Facture d Hopital ayant droit pour soins bâclés

Par **Chrishou**, le **30/11/2019** à **10:46**

Bonjour. J ai besoin de votre aide. Je viens de recevoir une facture d hôpital pour ma mère decedée il y 2 ans. On me réclame une somme de 194€ , alors qu on l'a renvoyé chez elle avec du doliprane et quelle est morte trois jours après. J estime que les médecins ne l'ont pas bien diagnostiqué et donc mal soigné. Je refuse de payer cet acte médical bâclé ! C est injuste et ça me mets en colère . Que puis je faire ? Porter plainte? Écrire à l'ordre des médecins ? Écrire au procureur ? Merci de m'aider

Par **Visiteur**, le **30/11/2019** à **12:24**

Bonjour

Vous pouvez contacter la commission des relations avec les usagers, chargée de résoudre les litiges.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10256

Par **youris**, le **30/11/2019** à **16:04**

bonjour,

êtes-vous un expert médical pour décider que l'hôpital et ses médecisn auraient commis une erreur médicale.

si vous ne payez pas, vous risquez une saisie administrative à tiers détenteur sur votre compte bancaire.

je vous conseille de prendre un avocat spécialisé en droit de la santé, mais cela vous coûtera plus que 194 €.

salutations

Par **Chrishou**, le **30/11/2019** à **17:52**

Merci pour votre réponse ESP

Par **Visiteur**, le **30/11/2019** à **18:51**

Pas de quoi, si cela peut être utile...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés